

► **Vers un espace .med : La confiance dans la société numérique méditerranéenne**/ Institut de Prospective Économique du monde Méditerranéen (IPEMED), 2012

Source: www.ipemed.coop/adminIpemed/media/fich_article/1337003913_IPEMED_TIC_Espace_med_FR.pdf

Tags : Sciences & Techniques | Société du savoir | Numérique | Espace.med | Méditerranée

A travers ce rapport, l'Institut de Prospective Économique du monde Méditerranéen (IPEMED) met en relief l'importance d'une stratégie numérique globale pour les pays de la Méditerranée permettant de redonner au bassin « sa place de berceau d'échanges et de communications ».

Dans une société méditerranéenne de plus en plus « numérisée », le développement des coopérations, du e-commerce entre les deux rives de la Méditerranée nécessitent d'instaurer la confiance dans les échanges et le stockage des données électroniques mais également de garantir la sécurité des transactions.

Pour construire un espace numérique euro-méditerranéen intégré, le rapport a suggéré quelques recommandations dont notamment :

- la création d'un espace numérique partagé entre les pays du bassin méditerranéen, baptisé « espace med. », favorisant la mise en place de plateformes numériques de mutualisation des ressources informatiques (Cloud Computing). Les énergies renouvelables, le paiement électronique et la sécurité des réseaux pourraient

constituer les trois domaines essentiels pour le développement dudit « Cloud méditerranéen ».

- la définition d'une charte d'usage commune à tous les pays méditerranéens et l'harmonisation des pratiques numériques par la création d'un label régional en matière de Technologies de l'Information et de Communication.
- la création d'un fonds d'investissement méditerranéen MEDTIC (partenariat public-privé) dédié au financement et la promotion de « l'espace med. ».
- La dynamisation de la production industrielle à travers le rehaussement de sons contenu numérique dans les pays sud méditerranéens.
- L'atténuation du phénomène de fuites des compétences par le biais de la promotion des délocalisations industrielles vers les pays sud-méditerranéens.

Enfin, le rapport met l'accent sur l'importance du développement des activités de recherche et de formation dans le domaine des TIC accompagné de la création d'un réseau de technopoles.